



REINSCRIPTIONS
Elèves de 1^{ère} générale
Tle Générale - Tle STMG
2^{ème} Année CAP - 1^{ère} BAC PRO -
T^{le} BAC-PRO - 2^e Année de BTS
Année scolaire 2024-2025

Vous pouvez dès maintenant procéder à votre **REINSCRIPTION EN LIGNE** (par mail) en respectant la procédure ci-dessous :

DATES	CLASSES	CLASSES	PIECES à fournir avec l'inscription
Du mercredi 19/06/2024	1 ^{ères} Générales	2 ^{ème} année CAP	Rappel : 2 photos d'identité avec Nom prénom classe (tenue et coiffure correctes exigées) - Attestation d'assurance Fiche d'inscription complétée Autorisations à télécharger sur le site et à compléter Pour les élèves de 1^{ère} Générale : Copie carte d'identité recto verso ou passeport Pour les élèves de Terminale Générale et Technologique, de Terminale CAP et BAC PROFESSIONNEL : Copie de la carte d'identité recto verso ou passeport Copie attestation de recensement (élève de 16 ans et plus) ou certificat de participation à la journée Défense et Citoyenneté (Consulter la liste des pièces sur le site)
Au vendredi	Terminales Générales	1 ^{ères} BAC Professionnel (Sauf MAV et MHR)*	
26/06/2024	Terminales S.T.M.G	Tles BAC Professionnel	
De 8h à 12h30		2 ^{ème} année BTS EB/MEC	

PROCEDURE

- Sur le site EDUCONNECT ou SIECLE** (<https://educonnect.education.gouv.fr>) : Mettre à jour vos coordonnées et celles de votre enfant.
- Télécharger et Compléter** la Fiche d'inscription et les différentes autorisations et attestations à fournir, dans PRONOTE ou sur le site du LPO <http://site.ac-martinique.fr/lpolajetee/>

POUR LES ANCIENS ELEVES DU LPO FRANCOIS :

Joindre à la fiche d'inscription, 2 photos d'identités, l'attestation d'assurance, pièce d'identité recto-verso ou passeport et les autres documents à télécharger et compléter.

Mettre le tout dans **UNE GRANDE ENVELOPPE** portant vos Nom, Prénom, Niveau, adresse Mail et téléphone.

Déposer le dossier complet à L'ACCUEIL du lycée du mercredi 19 juin au mercredi 26 juin 2024 de 8 h 00 à 12h30.

REMARQUE: les élèves ayant demandé une 1^{ère} STMG, une 1^{ère} BAC-PRO MAV, une 1^{ère} Cuisine ou une 1^{ère} CSR (orientation après la 2de) doivent attendre l'avis d'affectation pour s'inscrire. ([Affectation prévue le 04 Juillet](#))

FRAIS DE DEMI-PENSION ET INTERNAT

Veuillez consulter les informations qui seront diffusées à cet effet sur le site du Lycée.

<http://site.ac-martinique.fr/lpolajetee/>

L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT SERA EFFECTIVE SI SON DOSSIER EST COMPLET. UNE ATTESTATION VOUS SERA REMISE OU TRANSMISE APRES CONTROLE ET VALIDATION PAR L'ETABLISSEMENT